



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

questions écrites

Question écrite n° 80904

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le fait que sa question écrite n° 713 du 22 juillet 2002 concernant la loi du 14 avril 1998 ayant modifié les conditions d'affiliation au régime local de sécurité sociale en Alsace-Moselle n'a toujours pas obtenu de réponse c'est-à-dire plus de trois ans après qu'elle a été posée. Elle s'étonne tout particulièrement de ce retard très important et elle souhaiterait qu'il lui indique les raisons d'une telle carence.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80904

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2005, page 11468